

2008/437 - PROGRAMMATION ARTISTIQUE DE LA FETE DES LUMIERES 2008 - AUTORISATION DE SIGNER LES MARCHES (DIRECTION DE LA COMMUNICATION EXTERNE)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 3 juillet 2008 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« La Fête des Lumières connaît depuis plusieurs années un beau succès populaire qui vient conforter la politique active conduite par la Ville en matière d'éclairage urbain.

Fort d'une tradition de plus de 150 ans ancrée dans la célébration du 8 décembre, le festival s'étend sur 4 soirs proposant ainsi au public toujours plus de scénographies et d'installations lumière gratuites.

En ouvrant sa programmation à tous les profils et moyens artistiques, cette manifestation permet en outre à la Ville de maintenir sa position de carrefour de la création et de l'innovation dans le domaine des arts et techniques de la lumière.

Cette année, la Fête des Lumières se déroulera du vendredi 5 au lundi 8 décembre 2008.

Aucune thématique n'est imposée pour l'édition 2008 mais trois parcours ont été identifiés en centre ville et alentours : une promenade au bord de la Saône, une promenade au fil du Rhône et une promenade en Presqu'île.

L'objectif de ces parcours est à la fois d'accompagner la déambulation du public qui est au cœur de la Fête, de redécouvrir le patrimoine architectural de la ville et de mieux répartir les flux du public.

Aux vues du succès grandissant de la fête, une attention particulière sera donnée à cette problématique des flux ainsi qu'à l'accueil et l'information des visiteurs.

Dans les arrondissements, près de 80 projets ont déjà été déposés par des associations et sont en discussion avec les élus et acteurs locaux. La décision de soutenir ces projets par une subvention sera entérinée aux conseils municipaux de septembre et octobre 2008.

Quant aux marchés relatifs à la programmation artistique de la Fête des Lumières, ils ont été lancés selon la procédure de l'article 30 du Code des Marchés Publics et les prestataires suivants ont été retenus par la Commission d'Appel d'Offres du 1<sup>er</sup> juillet 2008 :

- lot 1, conception et production d'une scénographie montée de la Grande Côte a été attribué à SARL ABAX pour un montant de 57 441,25 euros HT ;

- lot 2, conception et production d'une scénographie place des Terreaux a été attribué à Spectaculaires SARL pour un montant de 140 000 euros HT ;

- lot 4, conception et production d'une scénographie place des Jacobins, a été attribué à un groupement dont le mandataire est l'agence Tagada pour un montant de 57 427,31 euros HT ;

- lot 5, conception et production d'une scénographie sur la place et le théâtre des Célestins, a été attribué à Enluminures pour un montant de 59 973 euros HT ;

- lot 7, conception et production d'une scénographie sur la colline de Fourvière, a été attribué à GL Events Audiovisual pour un montant de 148 550 euros HT ;

- lot 8, conception et production d'une scénographie sur la cathédrale Saint Jean, a été attribué à Warrener Art et Technique pour un montant de 87 850 euros HT ;

- lot 9, conception et production d'une scénographie place Bellecour, a été attribué à GL Events Audiovisual pour un montant de 62 100 euros HT ;

- lot 10, conception et production d'une scénographie sur un lieu à déterminer, a été attribué à Mains liées – Mains libres pour un montant de 47 300 euros HT ;

- lot 11, conception et production d'un parcours « Promenade au fil du Rhône » a été attribué à un groupement dont le mandataire est Procon Event Engineering SA pour un montant de 267 150 euros HT. »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres en date du 1<sup>er</sup> juillet 2008 ;

Où l'avis de sa Commission Finances - Administration Générale - Fin de procédures des marchés publics ;

## **DELIBERE**

1- M. le Maire est autorisé à signer les marchés suivants, relatifs à la programmation artistique de la Fête des Lumières 2008.

- lot 1, conception et production d'une scénographie montée de la Grande Côte attribué à SARL ABAX pour un montant de 57 441,25 euros HT ;

- lot 2, conception et production d'une scénographie place des Terreaux attribué à Spectaculaires SARL pour un montant de 140 000 euros HT ;

- lot 4, conception et production d'une scénographie place des Jacobins, attribué à un groupement dont le mandataire est l'agence Tagada pour un montant de 57 427,31 euros HT ;

- lot 5, conception et production d'une scénographie sur la place et le théâtre des Célestins, attribué à Enluminures pour un montant de 59 973 euros HT ;

- lot 7, conception et production d'une scénographie sur la colline de Fourvière, attribué à GL Events Audiovisual pour un montant de 148 550 euros HT ;

- lot 8, conception et production d'une scénographie sur la cathédrale Saint Jean, attribué à Warrener Art et Technique pour un montant de 87 850 euros HT ;

- lot 9, conception et production d'une scénographie place Bellecour, attribué à GL Events Audiovisual pour un montant de 62 100 euros HT ;

- lot 10, conception et production d'une scénographie sur un lieu à déterminer, attribué à Mains liées – Mains libres pour un montant de 47 300 euros HT ;

- lot 11, conception et production d'un parcours « Promenade au fil du Rhône » attribué à un groupement dont le mandataire est Procon Event Engineering SA pour un montant de 267 150 euros HT.

2- La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget 2008, programme MANIFCULT, opération CDILLU, ligne de crédit n° 133, imputation 024 – 611.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

N. VALLAUD BELKACEM